



Préparation au concours d'admissibilité IPCSR

(Inspecteurs du permis de conduire et de la sécurité routière)

En 1983, dix professionnels de la sécurité routière ont choisi de se regrouper au sein d'une association. Leur objectif : s'unir pour mieux servir les intérêts des clients

Aujourd'hui CER c'est :

550 établissements
39 Formations
1 700 voitures
200 000 élèves formés
2 000 professionnels
60 poids lourds
450 véhicules 2 roues

Contact :

07.70.02.00.84

ceforasformation@hotmail.fr

DUREE DE LA FORMATION

Durée totale : 200 heures (25 jours)

Du 02 au 04 décembre 2019
Du 09 au 13 Décembre 2019
Du 02 au 03 Janvier 2020
Du 13 au 17 Janvier 2020
Du 3 au 14 février 2020

CONCOURS le 18 février
INSCRIPTION entre le 04/11/2019 et le
04/12/2019

LIEU DE LA FORMATION

CER CEFORAS FORMATION

57/59 rue Aristide Briand

77100 Meaux

PRIX

2850 HT*

*Prestations de formation en exonération de TVA, article 261-4-4 du CGI

LES OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Être capable de rédiger une note de synthèse à partir d'un dossier portant sur un sujet d'ordre général.
- notions élémentaires de droit public et du code de la route et de la sécurité routière.

PROGRAMME DE LA FORMATION

- **Expression écrite** : L'introduction, le développement, la conclusion, méthodologies de synthèse.
- **Culture générale**
- **Droit constitutionnel**
 - La Constitution et le bloc de constitutionnalité (le préambule des constitutions de 1946 et de 1958, la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen).
 - Les institutions politiques.
 - Les organes juridictionnels et consultatifs.

- **Droit Administratif**

- **Droit administratif général**

- Structure et fonctionnement de l'administration

L'organisation administrative de l'Etat.

Les collectivités territoriales.

Les établissements publics.

Les autorités administratives indépendantes.

- L'action de l'administration et son contrôle :

Le principe de légalité (le contenu de la légalité et la hiérarchie des normes, les exceptions au principe).

Le contrôle de la légalité (l'organisation et les compétences de la justice administrative, les recours administratifs et juridictionnels, les référés).

Le service public (notion et gestion).

Les actes administratifs unilatéraux (règles de fond et de forme, motivation en droit et en fait, délais et voies de recours).

La police administrative.

La responsabilité de l'administration.

- **Droit administratif appliqué : la fonction publique de l'Etat**

- Statut général et particuliers, droits et obligations des fonctionnaires, recrutement, responsabilité, procédures de participation et de consultation aux organismes consultatifs paritaires et organes disciplinaires.



PREREQUIS

La formation s'adresse aux personnes titulaires du permis de conduire de la catégorie B en cours de validité et d'un diplôme suivant :

- Baccalauréat de l'enseignement du second degré ;
- Certificat de fin d'études secondaires ;
- Examens spéciaux d'entrée dans les universités et diplôme d'accès aux études universitaires ;
- Brevet d'aptitude à la formation de moniteurs ;
- Titres et diplômes de niveau IV ou homologués au niveau IV et au-dessus.

ENCADREMENT

- Responsable pédagogique : Sébastien DELAHAYE (BAFM), Gérant des CER CEFORAS FORMATION
- Intervenants : Patrick COHEN (bafm), Nadège LAMBERT (bafm), Daniel DI STEFANO (bafm), Eric DEMAZOIN (BAFM).

MOYENS PEDAGOGIQUES & TECHNIQUES

- Salles de cours équipées de moyens multimédia
- Ouvrages pédagogiques et réglementaires
- Outils pédagogiques réglementaires

METHODES & TECHNIQUES PÉDAGOGIQUES

- Méthodes actives adaptées à la formation des adultes
- Accompagnement et régulation des productions personnelles

EVALUATION/SANCTION DE LA FORMATION

- Épreuve écrite d'admissibilité